

23/06/2020

## Natalité et immigration

### L'Essentiel :

- En vingt ans, entre 1998 et 2018, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont français a baissé de 13,7%.
- Dans le même temps, le nombre de naissances d'enfants dont au moins un des parents est étranger a augmenté de 63,6% et le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont étrangers a progressé de 43%.
- En 2018, près d'un tiers des enfants nés (31,4%) ont un au moins de leur parent né à l'étranger.
- En 2018, près de 9 naissances sur 10 (87,6%) d'enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger concernent des parents nés hors de l'Union européenne.
- En 2016, près d'un nouveau-né garçon sur cinq (18,8%) portait un prénom d'origine arabo-musulmane. Ce taux était proche de 0% jusqu'aux années 1960.

L'évolution de la population française n'est pas uniquement déterminée par l'immigration et l'émigration mais aussi par l'évolution des naissances et des décès. Pour rappel : Variation de la population = solde naturel + solde migratoire = (naissances-décès) + (immigration - émigration).

L'immigration exerce cependant une influence sur le solde naturel puisqu'une partie croissante des naissances résulte directement ou indirectement de l'immigration. Il est ainsi possible de distinguer parmi les naissances celles pour lesquelles les parents sont étrangers ou non, ressortissants de l'UE ou non, nés à l'étranger ou non. Ces informations sont notamment fournies par l'INSEE à partir de ses *Statistiques de l'état civil*. La première partie de l'article s'attache à présenter certains des enseignements de ces statistiques.

Sur la période récente, d'autres approches méthodologiques ont été développées pour permettre une connaissance plus fine de la natalité en France : malgré leurs forces et leurs faiblesses, celles-ci présentent un intérêt et seront abordées dans une seconde partie.

Les statistiques et données ci-dessous présentent des flux - en l'occurrence des naissances par année. Ajoutées à celles sur les flux migratoires, elles permettent d'estimer la part de la population immigré et d'origine immigrée (stocks).

# 1. Selon les statistiques fournies par l'INSEE, l'immigration et les personnes nées à l'étranger contribuent de plus en plus aux naissances chaque année en France

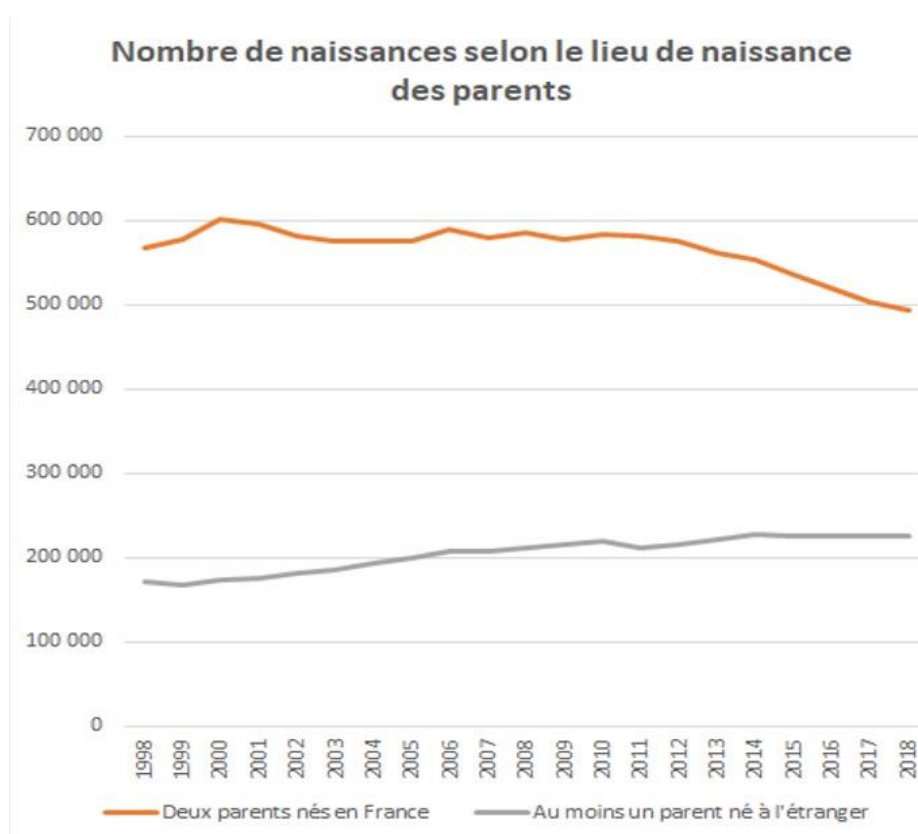
## 1.1. En 2018, près d'un tiers des enfants nés en France avaient un parent né à l'étranger et près d'un sixième les deux parents nés à l'étranger

L'ensemble des données ci-dessous sont issues des statistiques de l'état civil de l'INSEE et du document « T37QUATER : Nés vivants selon le pays de naissance des parents (Union européenne à 28 ou non) » de l'INSEE. Elles concernent la France métropolitaine.

<i>Année de 1998 à 2018</i>	<i>Deux parents nés en France</i>	<i>Au moins un parent né à l'étranger</i>	<i>Un parent né en France, un parent né à l'étranger</i>	<i>Deux parents nés à l'étranger</i>	<i>Deux parents nés dans un pays de l'UE 28</i>	<i>Deux parents nés hors UE 28</i>
1998	566 447	171 633	101 511	70 122	6 702	60 255
1999	576 537	168 254	98 687	69 567	6 175	60 606
2000	601 268	173 514	101 498	72 016	5 799	63 272
2001	595 286	175 659	102 013	73 646	5 543	65 361
2002	580 999	180 631	103 930	76 701	5 176	68 763
2003	575 985	185 479	106 677	78 802	5 391	70 517
2004	574 687	193 129	110 258	82 871	5 447	74 509
2005	575 659	198 696	114 090	84 606	5 385	76 325
2006	590 163	206 733	119 159	87 574	5 793	78 676
2007	579 515	206 470	119 587	86 883	5 909	77 990
2008	585 427	210 617	121 845	88 772	6 287	79 372
2009	578 052	215 368	125 058	90 310	6 455	80 606
2010	583 600	218 624	129 025	89 599	6 703	79 659

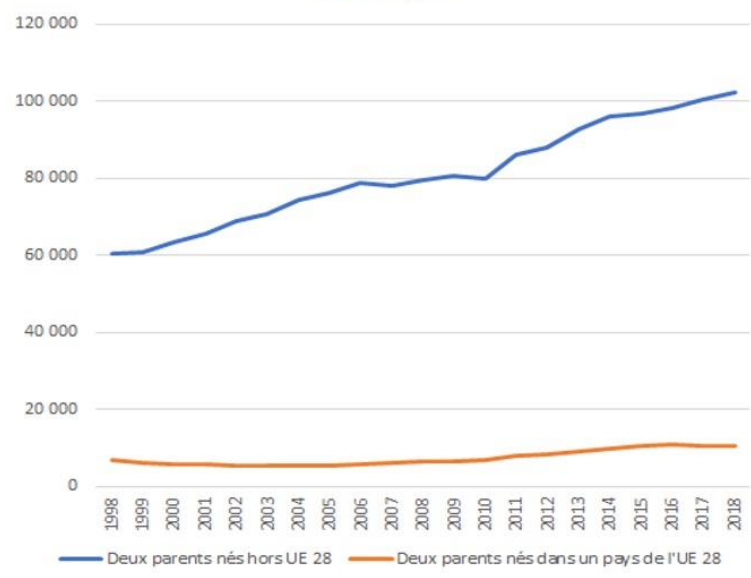
2011	580 756	212 240	115 018	97 222	7 776	86 231
2012	575 041	215 249	115 801	99 448	8 394	87 923
2013	560 903	220 718	115 766	104 952	8 861	92 707
2014	554 419	226 748	117 547	109 201	9 690	95 979
2015	535 302	225 119	114 367	110 752	10 313	96 750
2016	518 515	226 182	113 317	112 865	10 746	98 309
2017	504 177	226 065	111 405	114 660	10 646	100 283
2018	493 912	225 825	109 397	116 428	10 436	102 048

En vingt ans, entre 1998 et 2018, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont nés en France a ainsi baissé de 12,8%. Dans le même temps, le nombre de naissances d'enfants dont au moins un des parents est né à l'étranger a quant à lui augmenté de 31,6% et le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont nés à l'étranger a progressé de 66%. Les graphiques ci-dessous permettent de retracer cette évolution :



Graphique OID à partir de données INSEE

### Nombre de naissances selon le lieu de naissance des parents lorsque les deux parents nés à l'étranger

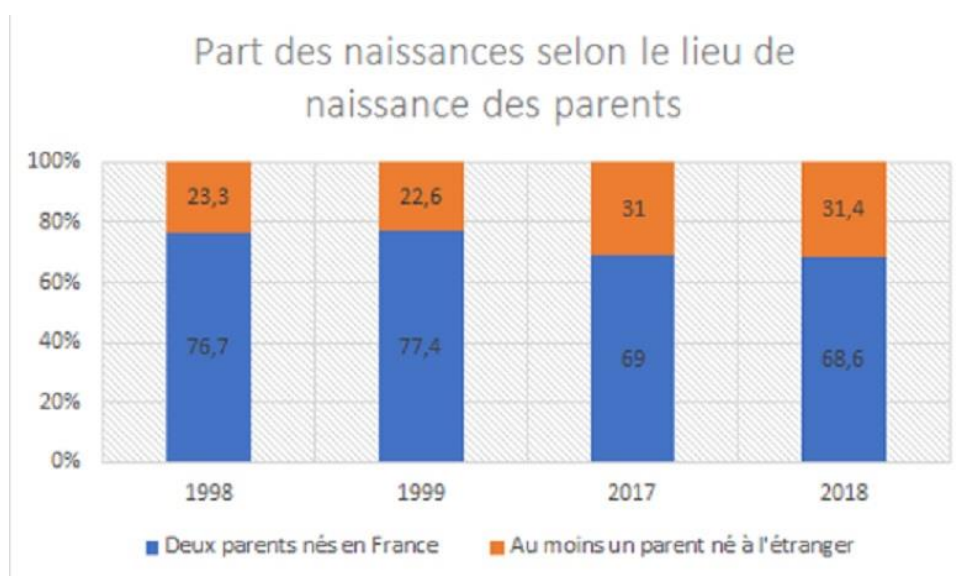


Graphique OID à partir de données INSEE

Les données-ci dessous montrent ce que représentent en % les différents types de naissance. Ainsi, si 68,6% des naissances en 2018 sont le fait de parents nés en France, 31,4% des naissances - soit près d'un tiers - sont le fait de parents dont un au moins est né à l'étranger et 16,2% de deux parents nés à l'étranger, pour l'essentiel hors de l'Union européenne.

Année de 1998 à 2018	Deux parents nés en France	Au moins un parent né à l'étranger	Un parent né en France, un parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger	Deux parents nés dans un pays de l'UE 28	Deux parents nés hors UE 28	Part des naissances de parents UE lorsque les deux parents sont étrangers
1998	76,7	23,3	13,8	9,5	0,9	8,1	9,5
1999	77,4	22,6	13,3	9,3	0,8	8,2	8,6
2000	77,6	22,4	13,1	9,3	0,7	8,3	7,5
2001	77,2	22,8	13,2	9,6	0,7	8,6	7,3
2002	76,3	23,7	13,6	10,1	0,7	9,1	6,9
2003	75,7	24,3	14,0	10,3	0,7	9,3	6,8
2004	74,8	25,2	14,4	10,8	0,7	9,8	6,5
2005	74,4	25,6	14,7	10,9	0,7	9,9	6,4
2006	74,0	26,0	15,0	11,0	0,7	9,9	6,4
2007	73,7	26,3	15,2	11,1	0,8	9,9	7,2
2008	73,5	26,5	15,3	11,2	0,8	10,0	7,1

2009	72,8	27,2	15,8	11,4	0,8	10,2	7,0
2010	72,7	27,3	16,1	11,2	0,8	10,0	7,1
2011	73,2	26,8	14,5	12,3	1,0	10,9	8,1
2012	72,7	27,3	14,7	12,6	1,1	11,1	8,7
2013	71,8	28,2	14,8	13,4	1,1	11,9	8,2
2014	71,0	29,0	15,0	14,0	1,2	12,3	8,6
2015	0,0	29,6	15,0	14,6	1,4	12,7	9,6
2016	69,6	30,4	15,2	15,2	1,4	13,3	9,2
2017	69,0	31,0	15,3	15,7	1,5	13,7	9,6
2018	68,6	31,4	15,2	16,2	1,4	14,3	8,6



Graphique OID à partir de données INSEE

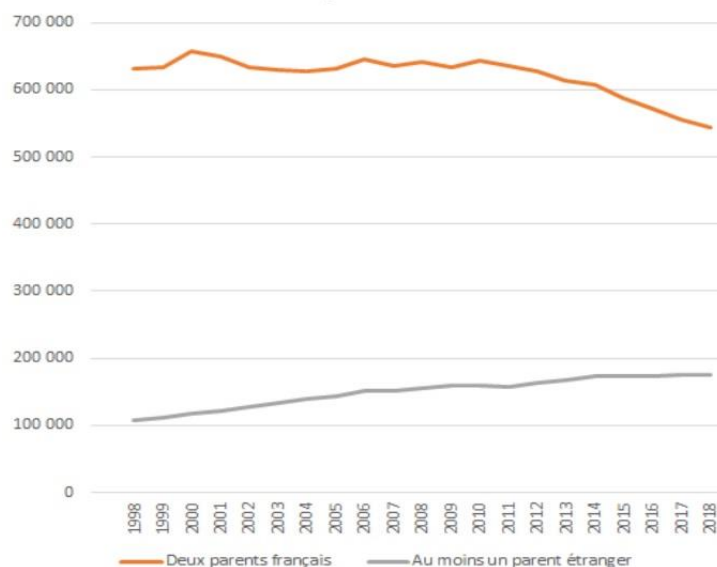
1.2. Entre 1998 et 2018, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont français a baissé tandis que le nombre de naissances d'enfants dont au moins un des parents est étranger a quant à lui fortement augmenté

L'ensemble des données ci-dessous sont issues des statistiques de l'état civil de l'INSEE et du document « T37BIS : Nés vivants selon la nationalité des parents (Union européenne à 28 ou non) » de l'INSEE. Elles concernent la France métropolitaine.

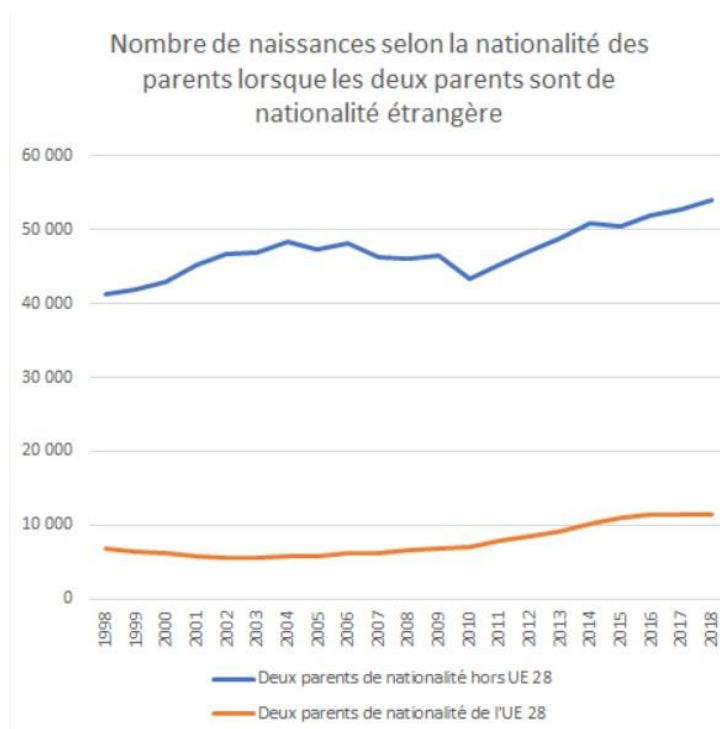
<i>Année de 1998 à 2018</i>	<i>Ensemble</i>	<i>Deux parents français</i>	<i>Au moins un parent étranger</i>	<i>Un parent français, un parent étranger</i>	<i>Deux parents étrangers</i>	<i>Deux parents de nationalité de l'UE 28</i>	<i>Deux parents de nationalité hors UE 28</i>
1998	738 080	630 995	107 085	57 897	49 188	6 727	41 250
1999	744 791	633 788	111 003	61 577	49 426	6 372	41 830
2000	774 782	657 576	117 206	66 636	50 570	6 178	42 964
2001	770 945	648 506	122 439	69 954	52 485	5 821	45 247
2002	761 630	633 294	128 336	74 590	53 746	5 526	46 785
2003	761 464	629 014	132 450	78 318	54 132	5 610	46 894
2004	767 816	628 062	139 754	84 013	55 741	5 691	48 340
2005	774 355	630 481	143 874	88 965	54 909	5 682	47 422
2006	796 896	645 879	151 017	94 888	56 129	6 102	48 070
2007	785 985	635 082	150 903	96 314	54 589	6 232	46 269
2008	796 044	640 596	155 448	100 464	54 984	6 637	46 134
2009	793 420	634 153	159 267	103 704	55 563	6 824	46 405
2010	802 224	642 816	159 408	106 622	52 786	6 972	43 427
2011	792 996	634 893	158 103	102 420	55 683	7 873	45 346
2012	790 290	626 428	163 862	105 569	58 293	8 530	47 032
2013	781 621	614 031	167 590	106 658	60 932	9 155	48 707
2014	781 167	607 423	173 744	109 172	64 572	10 179	50 799
2015	760 421	587 417	173 004	107 642	65 362	10 969	50 505
2016	744 697	570 785	173 912	106 281	67 631	11 484	51 915
2017	730 242	555 864	174 378	105 547	68 831	11 452	52 802
2018	719 737	544 565	175 172	104 535	70 637	11 482	54 112

En vingt ans, entre 1998 et 2018, le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents français a ainsi baissé de 13,7%. Dans le même temps, le nombre de naissances d'enfants dont au moins un des parents est étranger a quant à lui augmenté de 63,6% et le nombre de naissances d'enfants dont les deux parents sont étrangers a progressé de 43%. Les graphiques ci-dessous permettent de retracer cette évolution :

### Nombre de naissances selon la nationalité des parents



Graphique OID à partir de données INSEE



Graphique OID à partir de données INSEE

Les données-ci dessous montrent ce que représentent en % les différents types de naissance. Ainsi, si 75,7% des naissances en 2018 sont le fait de parents français, 24,3% des naissances - soit près d'un quart - sont le fait de parents dont un au moins l'un d'entre eux est étranger et 9,8% de deux parents étrangers.

Année de 1998 à 2018	Ensemble	Deux parents français	Un parent étranger au moins	Un parent français, un parent étranger	Deux parents étrangers	Deux parents de nationalité de l'UE 28	Deux parents de nationalité hors UE 28
1998	100,0	85,5	14,5	7,8	6,7	0,9	5,6
1999	100,0	85,1	14,9	8,3	6,6	0,9	5,5
2000	100,0	84,9	15,1	8,6	6,5	0,8	5,5
2001	100,0	84,1	15,9	9,1	6,8	0,8	5,8
2002	100,0	83,1	16,9	9,8	7,1	0,7	6,2
2003	100,0	82,6	17,4	10,3	7,1	0,7	6,2
2004	100,0	81,8	18,2	10,9	7,3	0,7	6,4
2005	100,0	81,4	18,6	11,5	7,1	0,7	6,2
2006	100,0	81,1	18,9	11,9	7,0	0,8	6,0
2007	100,0	80,8	19,2	12,3	6,9	0,8	5,9
2008	100,0	80,5	19,5	12,6	6,9	0,8	5,9
2009	100,0	79,9	20,1	13,1	7,0	0,9	5,8
2010	100,0	80,1	19,9	13,3	6,6	0,9	5,4
2011	100,0	80,1	19,9	12,9	7,0	1,0	5,7
2012	100,0	79,2	20,8	13,4	7,4	1,1	6,0
2013	100,0	78,6	21,4	13,6	7,8	1,2	6,2
2014	100,0	77,7	22,3	14,0	8,3	1,3	6,5
2015	100,0	77,2	22,8	14,2	8,6	1,4	6,7
2016	100,0	76,6	23,4	14,3	9,1	1,5	7,1
2017	100,0	76,1	23,9	14,5	9,4	1,6	7,1
2018	100,0	75,7	24,3	14,5	9,8	1,6	7,5

Part des naissances selon la nationalité des parents



Graphique OID à partir de données INSEE



## *FOCUS : Intérêt et limites de la méthode*

En ce qui concerne les naissances d'enfants dont les parents sont nés à l'étranger, il convient de préciser que cette catégorie comprend les cas d'enfants dont les parents sont nés hors UE de parents français. Cependant, a priori, seule une infime partie est concernée par cette situation, et dans tous les cas, cela ne change pas vraiment l'augmentation en pourcentage considérée (puisque'il est improbable que la proportion d'individus nés hors de l'UE mais de nationalité française parmi les parents nés hors de l'UE ait beaucoup changé).

Il est plus intéressant de noter que, parmi les parents nés en France, certains sont eux-mêmes issus de l'immigration extra-européenne. Cela conduit à conclure que les chiffres ci-dessous sous-estiment ainsi la contribution de l'immigration à la natalité en France. En effet, d'après l'enquête Trajectoires et origines de l'INSEE<sup>1</sup>, entre 2006 et 2008, quand un nouveau-né avait un parent né hors de l'UE et un parent né en France, ce dernier était lui-même enfant d'immigré dans 40% des cas. Les méthodes présentées dans la seconde partie, couplée à aux données présentées ici, permet d'affiner l'analyse de la natalité en France.

## **2. D'autres façon d'analyser les naissances : l'usage des prénoms et le dépistage de la drépanocytose. Intérêt et limites.**

Les statistiques fournies par l'INSEE permettent de distinguer parmi les naissances d'enfants celles qui concernent des parents français ou non, ressortissants de l'UE ou non et celles qui concernent des parents nés à l'étranger ou non. Si d'autres pays ont des statistiques plus fines, permettant de remonter sur plusieurs générations l'origine des parents ou des grands parents, ce n'est pas le cas de la France. Plusieurs démographes - voir notamment Michèle Tribalat et Bernard Aubry<sup>2</sup> - ont cependant tenté d'identifier dans leur travaux le rôle de l'immigration dans l'évolution de la démographie française en estimant sur plusieurs générations la part de la population d'origine immigrée, du fait de l'immigration mais aussi de la natalité.

De façon plus sommaire, deux méthodes ont été utilisées sur la période récente pour tenter d'analyser plus finement l'évolution des naissances en fonction de l'origine culturelle ou géographique des parents : l'usage des prénoms et le dépistage de la drépanocytose.

---

<sup>1</sup> INSEE, *France : portrait social. Les immigrés, les descendants d'immigrés et leurs enfants*, 2011 ([Lien](#))

<sup>2</sup> Voir notamment Michèle Tribalat, 2009, *Immigration et démographie des pays d'accueil* in Christophe Jaffrelot et al., *L'enjeu mondial* (Presses de Sciences Po) ou Bernard Aubry et Michèle Tribalat, 2009, *Les jeunes d'origine étrangère*

## 2.1. L'analyse anthroponymique ou l'étude des prénoms des nouveaux-nés

Cet outil d'analyse a été popularisé par l'analyste politique Jérôme Fourquet qui l'utilise notamment dans son dernier livre *L'archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*<sup>3</sup>. Il lui permet ainsi de montrer le poids démographique croissant des populations issues de l'immigration arabo-musulmane. Il s'agit néanmoins d'une méthode éprouvée. Si Jérôme Fourquet l'a utilisée pour la première fois dans le cadre d'un travail pour la Fondation Jean Jaurès<sup>4</sup>, la méthode onomastique a également été utilisée par Georges Felouzis en 2005 pour analyser les phénomènes de ségrégation scolaire<sup>5</sup> ou encore par Libération en 2012 pour mettre en évidence la faible présence des personnes issues de l'immigration ou représentant la diversité parmi les membres des cabinets du gouvernement Jean-Marc Ayrault<sup>6</sup>.

La méthode utilisée par Fourquet repose sur le fait que le choix des prénoms par les familles peut servir d'indicateur pour identifier le poids des populations de différentes cultures, ici arabo-musulmane. Il est ici question de culture : non pas de religion ou de nationalité. Après avoir rigoureusement classé les prénoms selon la culture à laquelle ils appartiennent, Jérôme Fourquet dresse un tableau statistique à partir des données de l'INSEE qui permet de quantifier le nombre de nouveaux-nés portant un prénom d'origine arabo-musulmane depuis 1900.

Le graphique ci-dessous représente la part de garçon portant un prénom arabo-musulman parmi les nouveaux-nés garçons, année après année, depuis 1900<sup>7</sup>. Ces chiffres pourraient être extrapolés chez les filles.

---

<sup>3</sup> Voir notamment la partie « *Le poids démographique croissant des populations issues de l'immigration arabo-musulmane* » pp 133-143

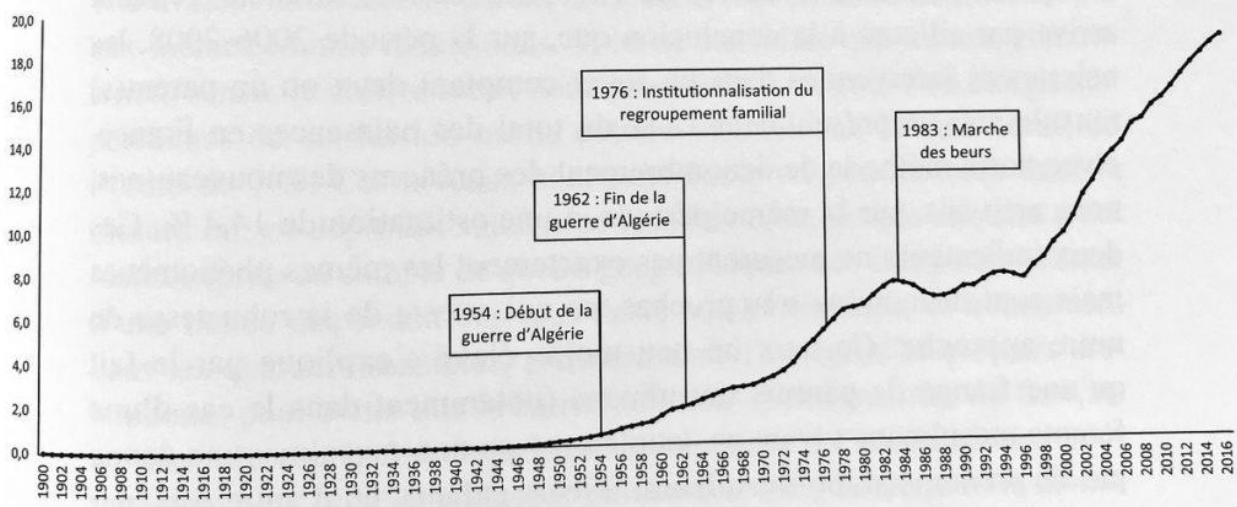
<sup>4</sup> Jérôme Fourquet, *Karim vote à gauche et son voisin FN*, 2015, Editions de l'Aube

<sup>5</sup> Georges Felouzis, *L'Apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Editions du Seuil, 2005

<sup>6</sup> Libération, « *Parité, diversité...les cabinets verrouillés* », 30 mai 2012 ([Lien](#))

<sup>7</sup> Jérôme Fourquet, « *Le poids démographique croissant des populations issues de l'immigration arabo-musulmane* » p 137

**Graphique 30. Pourcentage de prénoms arabo-musulmans parmi les naissances de garçons**



Extrait de L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée, de Jérôme Fourquet

Pour l'auteur, « la trajectoire de cette courbe est des plus impressionnantes et montre de manière très nette l'une des principales métamorphoses qu'a connue la société française au cours des dernières décennies : alors que la population issue de l'immigration arabo-musulmane était quasiment inexistante en métropole jusqu'au milieu du XXe siècle, les enfants portant un prénom les rattachement culturellement et familialement à cette immigration représentaient 18,8% des naissances en 2016, soit près d'une naissance sur cinq ». Comme l'a montré la démographe Michèle Tribalat, cette trajectoire de courbe est très clairement indexée sur celle des flux d'immigrés<sup>8</sup> Alors qu'il était à moins de 1% en 1960, le pourcentage de prénoms arabo-musulmans atteint près de 19% chez les garçons en 2016. Par ailleurs, au niveau départemental, les départements où le taux dépasse la moyenne nationale sont généralement les plus peuplés.

<sup>8</sup> Michèle Tribalat, *Assimilation : la fin du modèle français*.

## FOCUS : avantages, limites, intérêt de la méthode

L'analyse anthroponymique ci-dessus doit être correctement interprétée. Il convient de rappeler que « toutes les personnes portant un prénom originaire des mondes arabo-musulmans ne sont pas nécessairement musulmanes », comme le note Jérôme Fourquet. Par ailleurs, ces chiffres sont des tendances et ne peuvent pas être considérés comme exacts à l'unité près. Enfin, ils ne concernent ici que les prénoms arabo-musulmans : pour identifier plus largement les prénoms d'origine étrangère, il serait par exemple intéressant d'y intégrer ceux originaires d'Afrique de l'Ouest comme le fait en partie l'auteur pour les prénoms féminins (Fatoumata, Aminata, Hawa, Bintou, etc.)

L'analyse effectuée par Jérôme Fourquet présente surtout de nombreux avantages. D'abord, elle permet de suivre l'évolution des prénoms donnés depuis 1900 et permet d'identifier différentes phases comme le montre le graphique ci-dessus. Par ailleurs, la méthode utilisée est particulièrement robuste puisque l'auteur écarte de son étude un certain nombre de prénoms aux origines ambiguës ou doubles tels que Sarah - appartenant tant à la culture hébraïque qu'arabo-musulmane. Ainsi, les chiffres produits par Jérôme Fourquet sont une estimation basse. Enfin, la robustesse de la méthode utilisée s'illustre également par le fait que d'autres études avec d'autres méthodes aboutissent à des résultats équivalents. Michèle Tribalat, dans le cadre de l'enquête Teo de l'INED et de l'INSEE conduite en 2008, arrivait à une conclusion équivalente en montrant que sur la période 2006-2008, les naissances intervenues dans un foyer comptant un ou deux parent(s) musulman(s) représentaient 18% des naissances en France.

## 2.2. L'analyse des statistiques relatives au dépistage de la drépanocytose

L'utilisation des statistiques relatives au dépistage de la drépanocytose pour affiner la compréhension des statistiques de la natalité en France a fait l'objet de plusieurs polémiques. Popularisée par le site internet identitaire Fdesouche<sup>9</sup>, la méthode a fait l'objet de critiques et de contre-analyses, notamment de la part de FranceTV Info<sup>10</sup> et des Décodeurs du Monde<sup>11</sup>.

Qu'est-ce que la drépanocytose et en quoi consiste la méthode ? Comme l'explique le journal Le Monde, « *la drépanocytose est une maladie génétique qui touche particulièrement certaines populations issues de l'Outre-Mer, d'Afrique ou du Maghreb. Cette maladie génétique, l'une des plus fréquentes en France et dans le monde, consiste en une anomalie de la structure de l'hémoglobine. Elle a des conséquences graves : anémies, infections bactériennes, accidents vasculaires occlusifs. On compte 12 000 malades en France, et on recense environ 400 cas parmi les nourrissons chaque année* ».

---

<sup>9</sup> Blog Fdesouche, « La carte de la drépanocytose » ([Lien](#))

<sup>10</sup> France TV/La 1ère, « La drépanocytose, un marqueur erroné de l'immigration », 2014 ([Lien](#))

<sup>11</sup> Le Monde, « La drépanocytose : la maladie génétique qui agite l'extrême-droite », 2014 ([Lien](#))

Cette maladie entraîne un dépistage d'une partie des nouveaux-nés français - et d'une partie seulement. Comme le précise le journal, « *la maladie se rencontrant plus fréquemment chez les populations originaires d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, des Antilles, d'Inde ou du sud de l'Europe (Grèce et Italie), ce sont les nourrissons issus de familles originaires de ces zones qui sont testés* ». La Haute Autorité de santé explique ainsi que le dépistage néonatal est réalisé en métropole de manière ciblée sur la population des nouveaux-nés issus de parents originaires de populations à risque.

**Tableau 1. Critères de ciblage des nouveau-nés à risque de syndrome drépanocytaire majeur en France métropolitaine, 2012 / Table 1. Criteria for targeting newborns at risk for major sickle cell disease syndrome in Metropolitan France, 2012**

**Origine géographique des populations concernées par la drépanocytose (régions à risque) :**

Départements français d'outre-mer : Antilles, Guyane, la Réunion, Mayotte

Tous les pays d'Afrique subsaharienne et le Cap-Vert

Amérique du Sud (Brésil), Noirs d'Amérique du Nord

Inde, Océan Indien, Madagascar, Île Maurice, Comores

Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc

Italie du Sud, Sicile, Grèce, Turquie

Moyen-Orient : Liban, Syrie, Arabie Saoudite, Yémen, Oman

**Actuellement, pour que le nouveau-né soit testé :**

1- Les deux parents doivent être originaires d'une région à risque.

2- Un seul des deux si le deuxième n'est pas connu.

3- S'il existe des antécédents de syndrome drépanocytaire majeur dans la famille.

4- S'il existe un doute pour les critères 1, 2, 3.

Source : Haute autorité de la santé (HAS)<sup>12</sup>

Les Décodeurs du Monde se sont ainsi penchés sur la manière dont sont réalisés ces dépistages en pratique. « *Les rapports officiels ne la détaillent d'ailleurs pas. « Dans la pratique, explique Valérie Gauthereau, directrice de la fédération parisienne de dépistage, on essaye dans les maternités de cibler les personnes d'origine maghrébine ou africaine. » Un ciblage qui se fait sur des critères assez informels : faciès des parents, nom de famille... mais qui peut avoir des ratés. »*

Pour les utilisateurs des statistiques du dépistage néonatal de la drépanocytose, celles-ci permettraient de connaître le nombre de naissances issues de l'immigration. Ainsi, à partir des statistiques fournies par l'association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant (AFDPHE) - voir-ci dessous, le site internet identitaire Fdesouche dresse une carte - également présentée ci-dessous - de ce qu'il considère être les naissances d'origine étrangère.

<sup>12</sup> Voir aussi : Haute autorité de la santé (HAS) à propos du dépistage néonatal de la drépanocytose ([Lien](#))

**TABLEAU VI.1 → DÉPISTAGE DE LA DRÉPANOCYTOSE EN 2016**

	Nombre de NN testés toutes maladies	Nombre de NN testés Drépanocytose	% de la population Ciblée	Malades <sup>(2)</sup>	Fréquence	
				SDM	sur tous NN testés	sur NN testés Drépano
<b>Alsace</b>	24 425	9 146	37,45 %	4	1/6 106	1/2 287
dont Est Mosellan-Lorraine	3 225	1 196	37,09 %	0	1/-	1/-
<b>Aquitaine</b>	33 467	5 985	17,88 %	8	1/4 183	1/748
<b>Auvergne</b>	12 239	2 304	18,83 %	1	1/12 239	1/2 304
<b>Bourgogne</b>	15 497	3 624	23,39 %	3	1/5 166	1/1 208
<b>Bretagne</b>	33 263	3 027	9,10 %	8	1/4 158	1/378
<b>Centre</b>	26 241	6 332	24,13 %	14	1/1 874	1/452
<b>Champagne-Ardenne</b>	14 097	2 708	19,21 %	6	1/2 350	1/451
<b>Franche-Comté</b>	12 531	2 916	23,27 %	4	1/3 133	1/729
<b>Ile de France</b>	179 608	132 115	73,56 %	218	1/824	1/606
<b>Languedoc-Roussillon</b>	28 801	11 736	40,75 %	5	1/5 760	1/2 347
<b>Limousin</b>	6 852	1 734	25,31 %	2	1/3 426	1/867
<b>Lorraine</b> (sauf Est Mosellan)	20 360	5 029	24,70 %	3	1/6 787	1/1 676
<b>Midi-Pyrénées</b>	30 565	10 441	34,16 %	6	1/5 094	1/1 740
<b>Nord-Pas de Calais</b>	51 404	10 977	21,35 %	11	1/4 673	1/998
<b>Normandie</b>	35 401	5 668	16,01 %	11	1/3 218	1/515
<b>PACA + Corse</b>	62 465	35 197	56,35 %	4	1/15 616	1/8 799
dont Corse	2 861	989	34,57 %	0	1/-	1/-
<b>Pays de Loire</b>						
Angers	26 324	3 919	14,89 %	12	1/ 2 194	1/327
Nantes	30 034	4 499	14,98 %	8	1/ 3 754	1/562
dont Poitou Charentes	15 664	2 287	14,60 %	5	1/3 133	1/457
<b>Picardie</b>	20 050	5 548	27,67 %	6	1/3 342	1/925
<b>Rhône-Alpes</b>	79 807	29 966	37,55 %	22	1/3 628	1/1 362
<b>Sous Total</b>	<b>743 431</b>	<b>292 871</b>	<b>39,39 %</b>	<b>356</b>	<b>1/2 088</b>	<b>1/823</b>
<b>Guadeloupe</b> <sup>(1)</sup>	5 387	5 266	98 %	8	1/673	1/658
<b>Guyane</b>	7 193	7 193	100 %	35	1/206	1/206
<b>Martinique</b> <sup>(1)</sup>	3 743	3 760	100 %	9	1/416	1/418
<b>Mayotte</b>	9 330	9 330	100 %	16	1/583	1/583
<b>Réunion</b>	13 773	13 773	100 %	7	1/1 968	1/1 968
<b>St Pierre et Miquelon</b>	32	4	13 %	0	1/-	1/-
<b>Polynésie, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna</b>	8 498	23	0,27 %	0	1/-	1/-
<b>Sous Total</b>	<b>47 956</b>	<b>39 349</b>	<b>82,05 %</b>	<b>75</b>	<b>1/639</b>	<b>1/525</b>
<b>TOTAL</b>	<b>791 387</b>	<b>332 220</b>	<b>41,98 %</b>	<b>431</b>	<b>1/1 836</b>	<b>1/771</b>

(1) En Martinique et en Guadeloupe, le dépistage de la drépanocytose est réalisé sur place et les autres dépistages sont réalisés par la région Ile de France.

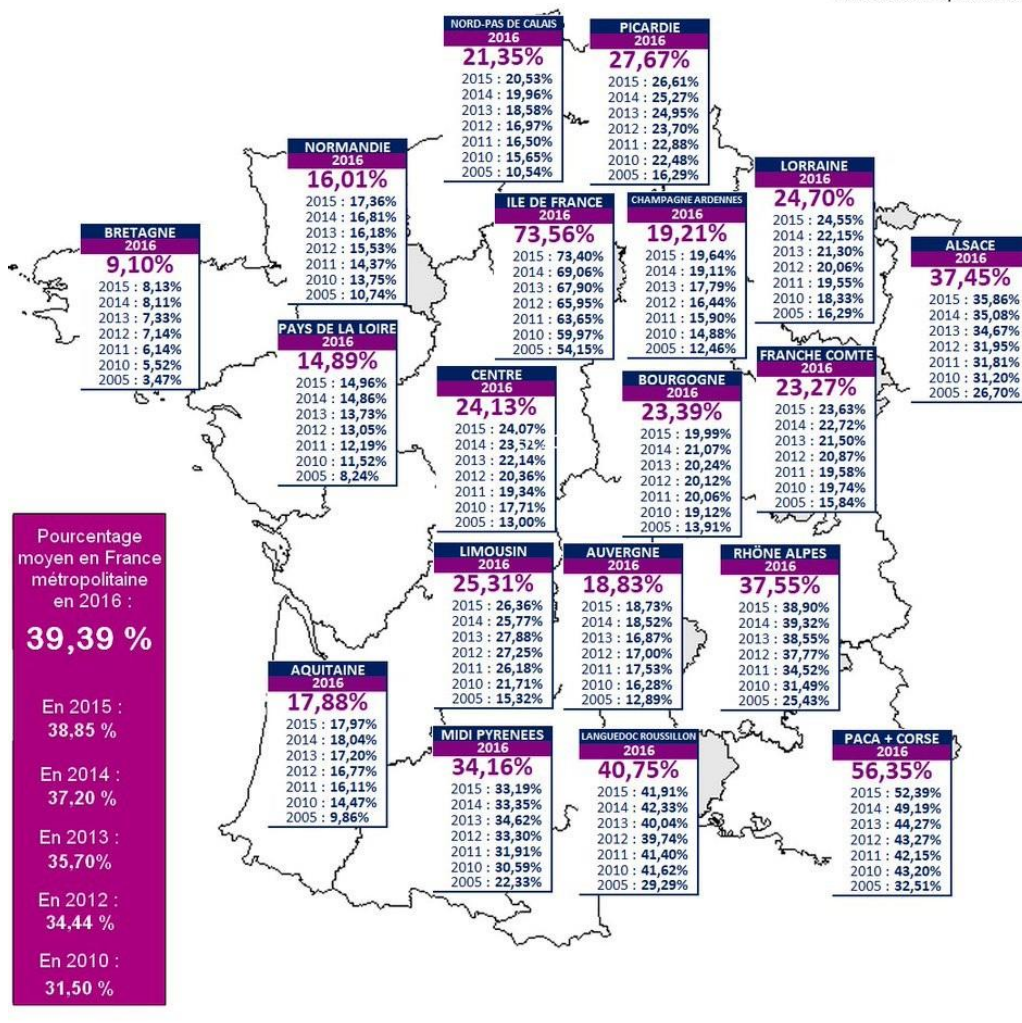
(2) Les malades comptabilisés ne tiennent compte que des syndromes dépanocytaires majeurs (SDM) : SS ; S $\beta$ thal ; SC ; SDPunjab ; SOarab ; ASAntilles ; ASOman ; SE ; SLeppure.

Source : Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant

■ **Dépistage de la drépanocytose : évolution du pourcentage de nouveaux-nés à risque dépistés en France métropolitaine de 2005 à 2016 (source : AFDPHE)**

**DRÉPANOCYTOSE**

La drépanocytose est une maladie génétique qui ne concerne quasi-exclusivement que les populations extra-européennes : elle touche essentiellement les personnes originaires des Antilles, d'Afrique noire et d'Afrique du nord.



Ainsi, selon ce site, en 2016, plus de 39% des nouveaux-nés seraient d'origine extra-européenne. Par ailleurs, en Ile-de-France, pratiquement 3 enfants sur 4 sont dépistés et le taux de dépistage national augmente de façon quasi-linéaire depuis vingt ans : environ 20% en 2000, et 31,5% en 2010.

## Pour aller plus loin :

---

- Bernard AUBRY et Michèle TRIBALAT, Les jeunes d'origine étrangère *in* Commentaire n°126, 2009 ([Lien](#))
- Actes du Colloque de la Fondation Res Publica sur le thème « La baisse de la natalité et les perspectives de la démographie française », 2 avril 2019 ([Lien](#))
- Michèle TRIBALAT, Commentaire et analyse d'une note de l'INSEE sur l'évolution de la fécondité en France, 2018 ([Lien](#))
- Entretien Figaro Live avec le recteur Gérard-François DUMONT sur le thème « Natalité : un recul inquiétant ? » ([Lien](#))